



Doc. 12949
25 juin 2012

La transition politique en Tunisie

Amendement¹ n° 1

Mme Anne BRASSEUR, Luxembourg, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 17, insérer le paragraphe suivant:

"L'Assemblée appelle les autorités des Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe à accélérer les procédures légales en vue de la restitution à la Tunisie des avoirs détournés et des biens acquis de manière illégale, détenus à l'étranger par l'ancien président Ben Ali et des membres de son entourage."

Déposé par:

BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
GROSS Andreas, Suisse, SOC
JAKIČ Roman, Slovénie, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC

1. 2012 - Troisième partie de session

